

**LA DIRECTION S'EXPRIME SUITE AUX PUBLICATIONS DU COURRIER PICARD :
SUR QUOI BASENT-ILS LEURS AFFIRMATIONS, LEURS CONCLUSIONS,
LEURS CHIFFRES ?**

Le lundi 12 septembre 2011

Les audits RH et Atelier ont été demandés par la présente Direction CFT et ce, dans un souci de transparence.

La motivation de l'audit Atelier : contrairement aux récentes publications faisant état des allégations de la CGT sur des présomptions de vol, de détournement d'outillage, etc... Pour lesquels, les preuves matérielles font défaut, l'audit Atelier est avant tout un audit de « fonctionnement » : La volonté de la direction actuelle CFT est de revenir à des situations normales de travail sans discourir éternellement sur le passé.

L'audit Atelier répond à une demande précise et à ce jour, toutes les préconisations sont engagées et l'atelier fonctionne de nouveau « à plein régime » !

L'audit RH, quant à lui, porte, sur plusieurs points parmi lesquels, l'organisation propre du service, son efficacité et la réalisation de la paye.

Les constats, faits en amont, traduisent d'abord pour CFT la difficulté de revenir sur des usages antérieurs à 2009 dans l'interprétation qui est faite des données sociales et notamment du temps de travail.

Les compétences internes constatées insuffisantes pour assurer une fiabilité de « la sphère RH » associées notamment à un manque de moyens et des défauts de paramétrages de l'outil paye, suffisent à générer des dysfonctionnements inacceptables.

La Direction CFT a fait ces premiers constats et par souci d'objectivité, a souhaité recourir à une expertise externe. Aujourd'hui, tout comme elle l'a fait pour l'Atelier, la volonté est de retrouver une organisation fiable et une certaine sérénité.

Les actions sont engagées... les candidats à la nouvelle DSP auront une lecture de l'entreprise facilitée, plus saine qu'elle ne l'a été à l'arrivée de la CFT.

La présente direction CFT s'engage à persévérer dans les objectifs qu'elle s'est fixés : les heures supplémentaires font l'objet d'un examen et dans l'attente des résultats, rien ne permet d'avancer des chiffres, quels qu'ils soient.

**Pour plus de renseignement à ce sujet, merci de bien vouloir contacter
le service communication d'Ametis au 03 22 710 710.**